

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 MARS 2018

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 5 mars 2018, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-18-047

**Programme de soutien aux investissements dans
les infrastructures de transport maritime (PSIITM)
Ministère des Transports de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports Québec
Demande de rencontre**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel n'a pas été invitée et inclus au conseil d'administration lors de la création de la ZIP Industriale-portuaire de Sorel-Tracy;

Considérant que la majorité des activités portuaires de la région de Sorel-Tracy s'exercent pourtant dans les limites territoriales de Saint-Joseph-de-Sorel;

Considérant que le programme (PSIITM), mentionné en rubrique, pourrait s'appliquer au projet de route industrielle de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel permettant à son secteur portuaire de rejoindre l'autoroute 30, lequel fait d'ailleurs l'objet d'un projet de loi d'intérêt privé en attente devant l'Assemblée Nationale, pour adoption;

Considérant qu'une rencontre avec les instances gouvernementales concernées s'avèrent essentielles afin de s'assurer que les intérêts des citoyens de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ne sont pas lésés par la présente situation;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE mandater le conseiller juridique, Me Conrad Delisle, le Maire, Vincent Deguise, ainsi que le Directeur général, Martin Valois, pour obtenir des rencontres auprès des instances gouvernementales concernées afin d'éclaircir, d'une part, l'absence de représentation de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au sein du conseil d'administration de la ZIP Industriale-portuaire Sorel-Tracy, et d'autre part, de connaître les paramètres du (PSIITM).

ARÉNA

RECOMMANDATION CP-18-048

**Demande de commandite
22^e Édition du Tournoi de hockey Intermédiaire**

Considérant que l'organisateur de la 22^e Édition du Tournoi de hockey Intermédiaire a adressé une demande pour la commandite de deux (2) heures de glace pour la tenue d'une partie de hockey réunissant des anciens joueurs qui ont participé audit tournoi depuis sa première édition;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accorde au Tournoi de hockey Intermédiaire, qui se tiendra les 10, 11, 16, 17 et 18 mars 2018, deux (2) heures gratuites de glace au Centre Récréatif Aussant pour la tenue de leur partie de hockey réunissant des anciens joueurs qui ont participé audit tournoi depuis sa première édition.

RECOMMANDATION CP-18-049

Demande de prêt de salle
22^e Édition du Tournoi de hockey intermédiaire

Considérant que Luc Desgagnés, organisateur de la 22^e Édition du Tournoi de hockey intermédiaire, a demandé le prêt de la grande salle pour réunir les anciens hockeyeurs ayant participés au Tournoi de hockey intermédiaire des vingt-deux (22) dernières années;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE prêter, gratuitement, la salle municipale #1 à Luc Desgagnés, organisateur de la 22^e Édition du Tournoi de hockey intermédiaire afin de réunir les anciens hockeyeurs ayant participés audit Tournoi de hockey Intermédiaire des vingt-deux (22) dernières années.

RECOMMANDATION CP-18-050

Budget 2018
Journée spéciale d'activités sur glace

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QU'un budget de 300 \$ soit alloué pour les achats de présents lors de la journée spéciale d'activités sur glace au Centre Récréatif Aussant qui aura lieu le 8 avril 2018.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-18-051

Pôle milieu de vie
Boîte à livres - Installation

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent promouvoir la lecture sur son territoire en installant des boîtes à livres au parc Olivar Gravel ainsi qu'au parc de la Pointe-aux-Pins;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE procéder à l'installation de boîtes à livres au parc Olivar Gravel ainsi qu'au parc de la Pointe-aux-Pins pour permettre, à ses citoyens, un accès aisé à des livres de lecture.

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-18-052

Représentation

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Chevaliers de Colomb - Brunch Cabane à sucre : **45,00 \$**
- Maison la Margelle - Tournoi de golf : **350,00 \$**
- Ligue navale du Canada - Succursale de Sorel
Invitation Revue annuelle: **Aucun représentant**
- Table de développement social Pierre-De Saurel
Invitation Grande rencontre du développement social **Aucun représentant**

SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ

RECOMMANDATION CP-18-053

Subvention, Cotisation, Publicité

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Carrefour Action municipale et Famille - Adhésion 2018 : **43,69 \$**
- École Martel - Voyage finissants 6^e Année: **700,00 \$**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-18-054

Entente pour la fourniture de service de cadets de la Sûreté du Québec MRC de Pierre-De Saurel

Considérant que la Sûreté du Québec a reçu la confirmation à l'effet que deux (2) policiers cadets seront attribués à la MRC Pierre-De Saurel du 3 juin et 19 août 2018 pour la période estivale 2018 s'ajoutant aux effectifs habituels;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite obtenir, pour une deuxième année, les services offerts dans le cadre dudit programme, la Sûreté du Québec agissant à titre d'employeur et de responsable des cadets;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel réitère son intérêt à participer pour une deuxième année consécutive au programme de cadets de la Sûreté du Québec;

QUE Maire et le Directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, une entente de partenariat avec la MRC Pierre-De Saurel et la Sûreté du Québec concernant la fourniture de service des cadets pour la période estivale 2018.

RECOMMANDATION CP-18-055

Rio Tinto Fer et Titane Changement du directeur général

Considérant que le Conseil municipal tient à féliciter M. Sylvain Paul-Hus pour sa nomination à titre de directeur général excellence opérationnelle chez Rio Tinto Iron and Titanium à Montréal;

Considérant que le Conseil municipal désire souhaiter la bienvenue à M. Guy Gaudreault qui remplacera M. Paul-Hus à titre de directeur général de l'usine Rio Tinto Fer et Titane à Sorel-Tracy;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'adresser des félicitations à M. Paul-Hus pour sa nomination à titre de directeur général excellence opérationnelle chez Rio Tinto Iron and Titanium à Montréal et de souhaiter la bienvenue à M. Guy Gaudreault à titre de directeur général de Rio Tinto Fer et Titane à Sorel-Tracy.

RECOMMANDATION CP-18-056

Projet Plaque Historique

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE réfléchir à cet intéressant projet qui consiste à procéder à l'installation de plaque commémorative sur certaines propriétés présentant un intérêt patrimonial de l'histoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

RECOMMANDATION CP-18-057

Transplant Québec
Semaine du don d'organes

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel proclame la semaine du 22 au 28 avril 2018 « Semaine nationale du don d'organes et de tissus » en s'associant à la chaîne de sensibilisation au don d'organes et de tissus en hissant le drapeau à l'effigie du ruban vert devant l'Hôtel de Ville.

RECOMMANDATION CP-18-058

Santé mentale Québec
Proclamation de la semaine
nationale de la santé mentale 2018

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai 2018;

Considérant que le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

Considérant que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

Considérant que le Maire de Saint-Joseph-de-Sorel, Vincent Deguise, a été nommé parrain de la Campagne annuelle de promotion de la Santé mentale de la région;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce Agir pour donner du sens.

RECOMMANDATION CP-18-059

Appui au projet
Terminal à conteneurs à Contrecoeur

Considérant que les membres du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel sont d'accord d'appuyer le projet de terminal à conteneurs à Contrecoeur;

Considérant qu'il y a lieu d'adresser une lettre d'appui;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'Adresser la lettre d'appui, apparaissant à l'annexe "A" du présent procès-verbal, au projet de terminal à conteneurs à Contrecoeur.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-18-060

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

Maire

Secrétaire-trésorier

- A N N E X E « A » -
(Commission permanente du 5 mars 2018)

OBJET : Lettre d'appui au projet de terminal à conteneurs à Contrecœur

Par la présente, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désirent appuyer l'implantation du projet de terminal à conteneurs à Contrecœur.

Dans un premier temps, nous tenons à soulever que le Port de Montréal est le seul port à conteneurs au Québec, 1er port en importance dans l'est du Canada et il se doit de prévoir son développement pour soutenir la croissance anticipée dans ce segment d'affaires et pour rester compétitif face aux grands ports américains qui investissent des sommes colossales dans leurs infrastructures.

On doit prendre en considération que le projet de Contrecœur est le résultat de quatre années de travail sur le terrain, réalisé dans un esprit de transparence et de collaboration avec la population et les acteurs locaux. Celles-ci ont permis de cerner les préoccupations locales et de mettre à contribution les acteurs clés dans l'identification de solutions visant à limiter les impacts du projet. Le Port a démontré sa volonté de développer un projet à la fois générateur d'importantes retombées économiques et respectueux de l'environnement.

L'arrivée d'un projet de terminal à conteneurs à Contrecœur aura assurément des impacts positifs sur notre économie régionale. La concentration des acteurs de l'industrie maritime dans la grande région de Montréal et la présence d'une chaîne logistique bien établie militent en faveur d'une expansion à proximité du Port de Montréal. À notre avis, seul le site de Contrecœur présente les caractéristiques requises pour permettre au Port de Montréal de soutenir à long terme la croissance du marché du conteneur; espace requis en zone industrielle, proximité des principaux axes routiers (A30 et 132) et du réseau ferroviaire (CN), potentiel de développement périphérique en cohérence et complémentarité avec les activités du Port.

Nous considérons également qu'un développement portuaire à Contrecœur est un projet structurant pour la région, en cohérence avec les orientations de développement et avec les investissements prévus à plusieurs égards; Stratégie Maritime, projets de zones industrialo-portuaires et pôle logistique.

Le projet de Contrecœur contribuera de façon importante au dynamisme économique de la région. La création importante d'emplois, tant pour la phase de construction que pour l'exploitation du nouveau terminal, est accueillie favorablement par les travailleurs et les entreprises de la région qui possèdent les ressources requises pour participer, travailler et s'impliquer dans un projet de cette envergure.

Bref, pour l'ensemble des éléments qui ont été énoncés, nous appuyons définitivement le projet de terminal à conteneurs à Contrecœur et croyons que son implantation entraînera de nombreuses retombées positives pour notre communauté entrainera de nombreuses retombées positives pour notre communauté

Merci de votre attention. Bien à vous.